



Janvier

à

Juillet 2025

FORMATIONS

CABINETS

COMPTABLES

CGA Provence

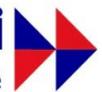
Europarc de Pichaury bât. B5 - 1330 Av. Guillibert de la Lauzière

13290 AIX EN PROVENCE

Tél : 04 42 90 01 54

Mail : cgaprovence@cgaprovence.fr

Qualiopi
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre de la
catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION



SOMMAIRE

JANVIER 2025							
Le nouveau Plan Comptable 2025	17/01/25	14h-16h	Mme PICCA Françoise - Expert-Comptable <i>Visioconférence</i>	GRATUIT			page 6
Le bail commercial	23/01/25	9h-12h30	Mme PASQUET Marion - Avocate en droit des affaires	175,00 € HT	210,00 € TTC		page 7
La facturation électronique	27/01/25	9h-11h	M. LAFARGUE Franck - DGFiP <i>Réunion d'information</i>	GRATUIT			page 8
Indépendants, vos cotisations sociales changent en 2025 : conséquences	28/01/25	14h-15h	M. LEMALLE Françoise - Expert-Comptable <i>Webinaire</i>	50,00 € HT	60,00 € TTC		page 9
FEVRIER 2025							
REPORT DE LA LOI DE FINANCES : Conséquences et Actualité Fiscale	03/02/25	19h30-21h30	LAWREA - Maitre GIL Luc <i>Visioconférence</i>	GRATUIT			page 10
Les S.C.I. Collaborateurs de cabinets	04/02/25	9h-12h30	Mme MARTINI Charlotte - Expert-Comptable	150,00 € HT	180,00 € TTC		page 11
La révision comptable du cycle TNS	04/02/25	13h30-17h	Mme MARTINI Charlotte - Expert-Comptable	150,00 € HT	180,00 € TTC		page 12
Assurance-vie : outil de constitution et de transmission du patrimoine	04/02/25	14h-15h	M. PRZYBYLEK Antoine - Conseil en gestion de Patrimoine <i>Webinaire</i>	50,00 € HT	60,00 € TTC		page 13
La révision du cycle social par les comptables	06/02/25	9h-13h	M. DESPREZ Baptiste - Expert-Comptable	150,00 € HT	180,00 € TTC		page 14
Loi de finances & Actualisation fiscale Collaborateurs de cabinets	24/02/25	9h-13h	Mme THIRION-DANTI Pascale - Expert-Comptable	150,00 € HT	180,00 € TTC		page 15
La déclaration BNC 2035 : Initiation collaborateurs	25/02/25	9h-12h30	Mme MARTINI Charlotte - Expert-Comptable	150,00 € HT	180,00 € TTC		page 16
Spécificités des professions libérales	25/02/25	13h30-17h	Mme MARTINI Charlotte - Expert-Comptable	150,00 € HT	180,00 € TTC		page 17

Nous restons à votre disposition, pour toutes questions relatives aux modalités d'accès des personnes en situation de handicap.

Vous pouvez contacter notre référente handicap, Sabine FRESIA au 04 42 90 01 54.

Version du 3/01/2024.

SOMMAIRE (suite)

MARS 2025								
Le véhicule en entreprise : aspects comptables et fiscaux	04/03/25	9h-13h	Mme THIRION-DANTI Pascale - Expert-Comptable	150,00 € HT	180,00 € TTC	page 18		
Les Loueurs en meublés : Initiation	04/03/25	9h-12h30	M. SAOUCHI Frédéric - Expert-Comptable	150,00 € HT	180,00 € TTC	page 19		
Loueurs en meublés : Les Spécificités	04/03/25	13h30-17h	M. SAOUCHI Frédéric - Expert-Comptable	150,00 € HT	180,00 € TTC	page 20		
Traitement comptable de la liquidation-dissolution	07/03/25	9h-13h	Mme THIRION-DANTI Pascale - Expert-Comptable	150,00 € HT	180,00 € TTC	page 21		
Bien remplir la liasse fiscale BIC (EI, Sociétés à IR et IS)	10/03/25	9h-17h	Mme THIRION-DANTI Pascale - Expert-Comptable	300,00 € HT	360,00 € TTC	page 22		
Les loueurs en meublés ADHERENTS	11/03/25	9h-12h	M. SAOUCHI Frédéric - Expert-Comptable <i>Visioconférence</i> (GRATUIT POUR LES ADHERENTS)	150,00 € HT	180,00 € TTC	page 23		
<i>Actualité & Loi de financement de la Sécurité Sociale</i>	11/03/25	9h-13h	Mme CADOUIN Virginie - Avocate en droit social	175,00 € HT	210,00 € TTC	page 24		
L'impôt sur les revenus : les généralités	18/03/25	9h-17h	M. SAOUCHI Frédéric - Expert-Comptable	300,00 € HT	360,00 € TTC	page 25		
La déclaration 2035 - Adhérents BNC	25/03/25	9h-12h30	Mme MARTINI Charlotte - Expert-Comptable (GRATUIT POUR LES ADHERENTS)	150,00 € HT	180,00 € TTC	page 26		
L'impôt sur les revenus : les spécificités	26/03/25	9h-17h	M. SAOUCHI Frédéric - Expert-Comptable	300,00 € HT	360,00 € TTC	page 27		
AVRIL 2025								
Pourquoi souscrire un contrat de prévoyance ?	15/04/25	14h-15h	M. Philippe REUSSARD - Conseil en protection sociale des Dirigeants <i>Webinaire</i>	50,00 € HT	60,00 € TTC	page 28		
LM & LMNP : l'essentiel que vous devez connaître sur le plan fiscal et social	24/04/25	14h-15h30	M. LEMALLE Thierry - Expert-Comptable <i>Webinaire</i>	50,00 € HT	60,00 € TTC	page 29		

Nous restons à votre disposition, pour toutes questions relatives aux modalités d'accès des personnes en situation de handicap.

Vous pouvez contacter notre référente handicap, Sabine FRESIA au 04 42 90 01 54.

Version du 3/01/2024.

SOMMAIRE (suite)

MAI 2025									
Les meilleurs options pour mon véhicule professionnel	20/05/25	14h-15h	M. LEMALLE Françoise - Expert-Comptable <i>Webinaire</i>	50,00 €	HT	60,00 €	TTC	page 30	
Découverte de l'Intelligence Artificielle	22/05/25	19h-21h	M. RAUCH Patrick - FORMACTION <i>Visioconférence</i>	GRATUIT				page 31	
JUIN 2025									
Conséquences fiscales de la cession d'entreprise pour l'indépendants à l'IR	04/06/25	14h-15h	M. LEMALLE Françoise - Expert-Comptable <i>Webinaire</i>	50,00 €	HT	60,00 €	TTC	page 32	
La facturation électronique	13/06/25	9h-11h	M. LAFARGUE Franck - DGFiP <i>Réunion d'information</i>	GRATUIT				page 33	
Spécificités sociales et paye des H.C.R.	17/06/25	9h-17h	Mme PICCA Françoise - Expert-Comptable	300,00 €	HT	360,00 €	TTC	page 34	
EXCEL POWER BI : Découverte - Collaborateurs de cabinets	19/06/25	9h-17h	M. RAUCH Patrick - FORMACTION	300,00 €	HT	360,00 €	TTC	page 35	
Les grands principes de l'Intelligence Artificielle	23/06/25	9h-17h	M. RAUCH Patrick - FORMACTION	300,00 €	HT	360,00 €	TTC	page 36	
EXCEL POWER BI : Approfondissement & entraînement Collaborateurs de cabinets	24/06/25	9h-17h	M. RAUCH Patrick - FORMACTION	300,00 €	HT	360,00 €	TTC	page 37	
Règlementation de la ss-traitance, prêt de main d'oeuvre et contrat mise à dispo	26/06/25	9h-17h	Mme CADOUIN Virginie - Avocate en droit social	350,00 €	HT	420,00 €	TTC	page 38	
Débitants de tabac et diffuseurs de presse : de la saisie au bilan	27/06/25	9h-17h	Mme PICCA Françoise - Expert-Comptable	300,00 €	HT	360,00 €	TTC	page 39	
JUILLET 2025									
TVA : les fondamentaux	08/07/25	9h-12h30	M. MIGNOT Thierry - Expert-Comptable	150,00 €	HT	180,00 €	TTC	page 40	
TVA : grands principes et spécificités	08/07/25	13h30-17h	M. MIGNOT Thierry - Expert-Comptable	150,00 €	HT	180,00 €	TTC	page 41	
Actualité comptable, fiscale & juridique	09/07/25	14h-17h30	M. SAOUCHI Frédéric - Expert-Comptable	150,00 €	HT	180,00 €	TTC	page 42	

Nous restons à votre disposition, pour toutes questions relatives aux modalités d'accès des personnes en situation de handicap.

Vous pouvez contacter notre référente handicap, Sabine FRESIA au 04 42 90 01 54.

Version du 3/01/2024.

Le nouveau Plan Comptable Général 2025

Date : **Vendredi 17 Janvier 2025**
14h – 16h

Lieu : **WEBINAIRE**

Durée : 2h

Intervenante : **Françoise PICCA**, Expert-Comptable
GEST'FORM

Tarif : **GRATUIT**

Public : Assistant et collaborateur de cabinet
Prérequis : aucun prérequis.

Méthodes pédagogiques : Exposé, exemples,
échanges d'expériences. Remise d'un support
documentaire.

Nombre minimum et maximum de stagiaires : 5 // 14

- **Objectifs :**

S'informer, comprendre et être prêt au nouveau plan comptable.

- **Contenu :**

- Introduction : pourquoi ces changements ?
- Transfert de charges.
- Résultat exceptionnel.
- Conséquences sur la présentation des comptes.
- Conséquences sur les soldes intermédiaires de gestion.

Nous restons à votre disposition, pour toutes questions relatives aux modalités d'accès des personnes en situation de handicap.
Vous pouvez contacter notre référente handicap, Sabine FRESIA au 04 42 90 01 54.

Version du 3/01/2024.

Date : **Jeudi 23 Janvier 2025**
9h – 12h30

Lieu : **Aix-en-Provence**

Durée : 3h30

Intervenante : Marion PASQUET,
Avocate en droit des affaires

Tarif : **175 € HT - 210 € TTC**

Public : Expert-comptable ou collaborateur confirmé
Prérequis : aucun prérequis.

Méthodes pédagogiques : Exposé théorique ponctué de cas pratiques. Support de formation. Réponses aux questions des participants pendant la formation.
Evaluation de fin de formation pour valider les acquis des connaissances.

Nombre minimum et maximum de stagiaires : 5 // 14

• Objectifs

- Identifier et analyser les clauses clés de ses baux commerciaux.
- Maîtriser le suivi des baux commerciaux et sécuriser leur renouvellement ou leur rupture.
- Déjouer les pièges de certaines clauses.
- Prévenir le risque de contentieux.

• Contenu :

- Comprendre le champs d'application du statut des baux commerciaux : Les éléments caractéristiques du bail commercial ; Le bail commercial et les autres baux.
- Analyser le contenu du bail commercial et gérer son exécution : Les précautions à prendre lors de la signature du bail ; L'analyse des clauses essentielles du bail (durée, destination, charges, cession et sous-location, clause résolutoire).
- Faire face à la problématique du refus de renouvellement du bail : Les modalités du refus ; L'indemnité d'éviction et le droit de repentir.



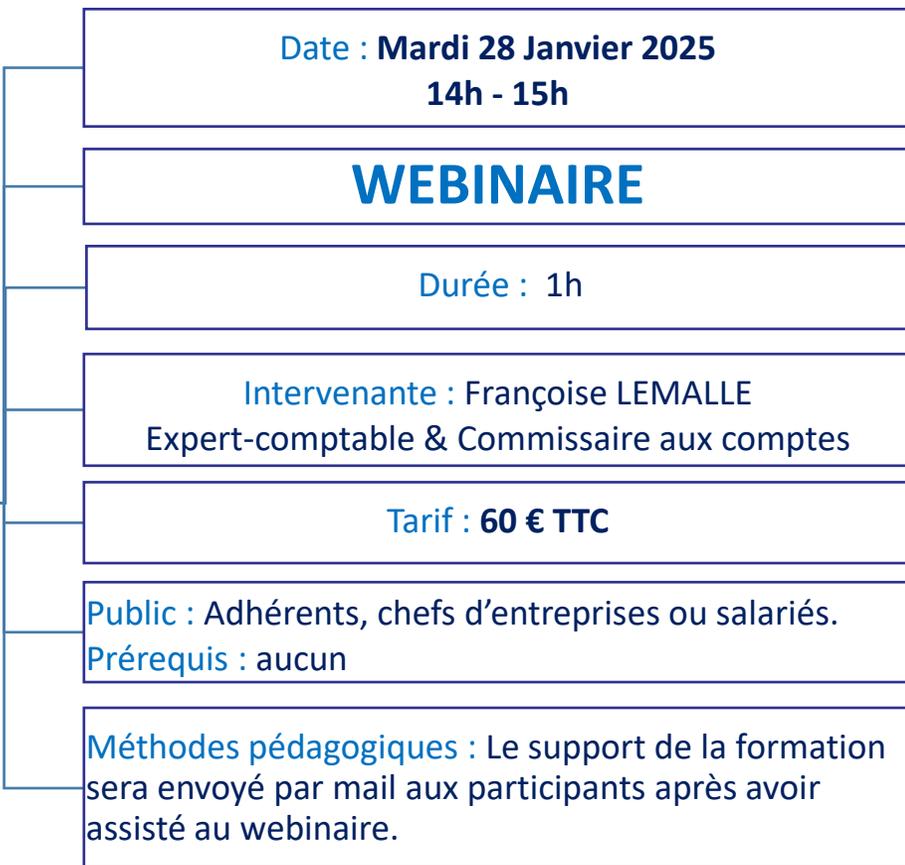
- Réunion d'information

La facture électronique est un des grands projets de l'Etat qui débutera dès septembre 2026.

Un grand nombre d'entreprises sera concerné dès cette date avec l'obligation de pouvoir recevoir les factures émises sous ce format. L'obligation d'émission de factures électroniques, pour les TPE, interviendra plus tard.

Autour d'un petit déjeuner, cette réunion, en coordination avec la Direction des finances publiques, a pour but de vous informer et de répondre à vos éventuelles interrogations.

Indépendants : le calcul et le montant de vos cotisations sociales changent en 2025 : quelles conséquences pour vous ?



- Objectifs :

Maîtriser les textes législatifs entraînant la modification du mode de calcul des cotisations sociales des indépendants à compter du 1^{er} janvier 2025.

- Contenu :

- Rappel des généralités concernant la méthode applicable jusqu'au 31/12/24.
- Conséquences pratiques de la réforme (sur la base des cotisations, sur les taux, sur les échéanciers).
- Comment contrôler vos appels de cotisations.
- Exemples



• VisioConférence

Ce webinaire est un moment fort et incontournable de l'actualité fiscale qui synthétise les lois de finances.

Le but est d'aider à décortiquer les nouveaux textes de loi, d'identifier les orientations et définir des stratégies à mettre en place pour les clients.

Contenu :

Actualité Fiscale sur les nouveaux textes et jurisprudences de 2024 en insistant :

- sur les conséquences actuelles liées à l'absence de nouvelle LDF (textes supprimés en 2025 et conséquence sur l'impôt, situation PFU, ...) ;
- et sur les mesures avec effet ou action en 2025 (franchise en base, point sur le régime des SEL, déclaration des propriétaires de locaux à usage d'habitation, points sur le micro-BIC location meublée et son régime TVA ...).

Date : Mardi 4 Février 2025
9h – 12h30

Lieu : Aix-en-Provence

Durée : 3h30

Intervenante : Charlotte MARTINI, Expert-comptable

Tarif : 150 € HT - 180 € TTC

Public : Expert-comptable ou collaborateur de cabinet
Prérequis : aucun prérequis.

Méthodes pédagogiques : Exposé théorique ponctué de cas pratiques. Support de formation. Réponses aux questions des participants pendant la formation.

Evaluation de fin de formation pour valider les acquis des connaissances.

Nombre minimum et maximum de stagiaires : 5 // 16

• Objectifs :

- Connaître l'environnement juridique et fiscal des SCI.
- La tenue comptable d'une SCI.

• Contenu :

- Les projets immobiliers : projets personnels et projets professionnels - Activités spéculatives.
- Tour d'horizon juridique : Constitution et administration
- Tour d'horizon fiscal : Imposition des revenus et imposition des cessions
- Tour d'horizon comptable : Tenue de comptabilité et points litigieux

Date : **Mardi 4 Février 2025**
13h30 – 17h

Lieu : **Aix-en-Provence**

Durée : 3h30

Intervenante : Charlotte MARTINI, Expert-comptable

Tarif : **150 € HT - 180 € TTC**

Public : Expert-comptable ou collaborateur de cabinet
Prérequis : aucun prérequis.

Méthodes pédagogiques : Exposé théorique ponctué de cas pratiques. Support de formation. Réponses aux questions des participants pendant la formation.

Evaluation de fin de formation pour valider les acquis des connaissances.

Nombre minimum et maximum de stagiaires : 5 // 16

• Objectifs :

- Comprendre les spécificités du cycle TNS dans la révision comptable.
- Identifier les erreurs courantes dans le traitement des opérations des TNS et savoir les corriger.
- Utiliser des techniques de révision adaptées aux particularités des TNS.

• Contenu :

1. Présentation des différents types de TNS et les régimes sociaux correspondant
2. Présentation des cotisations sociales : obligatoires (calculs et calendrier) et facultatives
3. Détermination des revenus de base des cotisations sociales TNS et déclaration de ces revenus
4. Outils et bonnes pratiques pour la révision du cycle TNS : tableaux de révision et particularités



- **Objectifs :**

Comprendre le fonctionnement de l'assurance-vie, en tant que placement financier et en tant qu'outil de transmission.

- **Contenu :**

- Qu'est-ce que l'assurance-vie ?
- A quoi sert-elle et comment fonctionne-t-elle en tant que placement financier ?
- Comment sont fiscalisés les revenus ?
- Comment cela se passe-t-il lors du décès ?
- Quels impôts pour les bénéficiaires ?

La révision du cycle social par les comptables

Date : **Jeudi 6 Février 2025**
9h – 13h

Lieu : **Aix-en-Provence**

Durée : 4h

Intervenant : **Baptiste DESPREZ,**
Expert-Comptable

Tarif : **150 € HT - 180 € TTC**

Public : **Expert-comptable ou collaborateur de cabinet**
Prérequis : **aucun prérequis.**

Méthodes pédagogiques : **Exposé et échanges d'expériences. Tests pré-requis. Remise d'un support documentaire dématérialisé aux participants. Cas pratiques avec correction en commun et remise des corrigés. QCM de validation des connaissances en fin de session.**

Nombre minimum et maximum de stagiaires : **5 // 14**

• Objectifs :

La formation a pour objectif de permettre au collaborateur comptable de réviser le cycle social de façon pertinente en améliorant la proactivité avec le service social et le conseil client.

Réviser et justifier les comptes tiers et de charges. Anticiper et identifier les risques (contrôle de cohérence, cotisation « invisible »). Créer de la valeur ajoutée pour le client (PPV, PEE, TNS spécificité caisse de retraite...).

• Contenu :

- 1 - Prendre conscience du lien entre logiciel de paie et logiciel comptable :
 - Analyse des éléments d'un bulletin de salaire.
 - Où trouver les informations.
 - Paramétrage possible
- 2 - Réviser et justifier les comptes du cycle social :
 - Les comptes classiques visibles (URSSAF, retraite, prévoyance, salaire brut (classes 4 et 6...)).
 - Les comptes pouvant ne pas être visibles (taxe sur les salaires, médecine du travail, formation, taxe d'apprentissage, taxe handicapé...).
 - Les comptes TNS.
- 3 - Anticiper et identifier les risques :
 - Contrôle de cohérence % des charges (spécificité mandataire social).
 - Repérer les cotisations manquantes.
 - Les remboursements de frais + avantages en nature.
- 4 - Sensibilisation sur les possibles valeurs ajoutées à apporter aux clients :
 - Prime partage de valeur.
 - Plan épargne entreprise.
 - TNS spécificité des caisses de retraite.

Nous restons à votre disposition, pour toutes questions relatives aux modalités d'accès des personnes en situation de handicap.
Vous pouvez contacter notre référente handicap, Sabine FRESIA au 04 42 90 01 54.

Version du 3/01/2024.

Date : **Lundi 24 Février 2025**
9h – 13h

Lieu : **Aix-en-Provence**

Durée : 4h

Intervenante : **Pascale THIRION-DANTI,**
Expert-Comptable

Tarif : **150 € HT - 180 € TTC**

Public : **Expert-comptable ou collaborateur de cabinet**
Prérequis : **aucun prérequis.**

Méthodes pédagogiques : **Exposé théorique ponctué de cas pratiques. Support de formation. Réponses aux questions des participants pendant la formation.**
Evaluation de fin de formation pour valider les acquis des connaissances.

Nombre minimum et maximum de stagiaires : **5 // 14**

• Objectifs :

Aider les participants à décortiquer la loi de finances 2025 et leur permettre de maîtriser les régimes fiscaux par l'analyse et l'interprétation des nouveaux textes de loi.

• Contenu :

- Présentation détaillée de la loi de finances pour 2025 et ses applications.
- Selon les textes adoptés par le législateur, seront traités particulièrement la fiscalité d'entreprise et l'impôt sur le revenu.

La déclaration 2035 : Initiation collaborateurs de cabinets

Date : **Mardi 25 Février 2025**
9h – 12h30

Lieu : **Aix-en-Provence**

Durée : 3h30

Intervenante : Charlotte MARTINI,
Expert-Comptable

Tarif : **150 € HT - 180 € TTC**

Public : Expert-comptable ou collaborateur de cabinet
Prérequis : aucun prérequis.

Méthodes pédagogiques : Exposé théorique émaillé
d'exemples concrets. Évaluation de fin de formation
pour valider les acquis des connaissances. Support de
formation. Evaluation de fin de formation pour valider
les acquis des connaissances.

Nombre minimum et maximum de stagiaires : 5 // 14

- **Objectifs :**

- Comprendre le régime des BNC.
- Savoir compléter la déclaration n° 2035

- **Contenu :**

- Caractéristiques des BNC : Définition d'un BNC - Les régimes d'imposition
Les règles d'imposition.
- Description de la déclaration n 2035.
- Les immobilisations, amortissements et plus-values : Le patrimoine
professionnel - Sortie des éléments du patrimoine personnel.
- Spécificités relatives aux recettes et aux dépenses - Détail des
déclarations 2035 A et 2035 B : Les recettes - Les dépenses déductibles.
- Les imprimés des renseignements complémentaires.

Nous restons à votre disposition, pour toutes questions relatives aux modalités d'accès des personnes en situation de handicap.
Vous pouvez contacter notre référente handicap, Sabine FRESIA au 04 42 90 01 54.

Version du 3/01/2024.



• Objectifs :

- Apprendre les règles spécifiques qui régissent le régime BNC.
- Savoir informer vos clients des options dont ils disposent et de leurs conséquences.
- Maitriser les points essentiels d'une comptabilité libérale.

• Contenu :

- Rappel des règles de détermination d'un résultat BNC - Intérêt de l'option « créances/dettes ».
- Les Spécificités TVA : notion de remboursement de frais - Les assujettis partiels - Les redevances de collaboration - Les prestations de services intracom.
- Les dépenses déductibles et leur justificatif : notion de frais mixtes - Position sur frais de congrès - Les loyers afférents au local professionnel.
- Les possibilités de frais forfaitaires : 2% médecins conventionnés secteur 1- Le forfait blanchissage - Les frais de voiture.
- Les charges sociales du BNC : obligatoires - Nouvelle couverture prévoyance CPAM, nouvelle cotisation Urssaf - Facultatifs, plafonds de déductibilité.

Nous restons à votre disposition, pour toutes questions relatives aux modalités d'accès des personnes en situation de handicap.

Vous pouvez contacter notre référente handicap, Sabine FRESIA au 04 42 90 01 54.

Version du 3/01/2024.

Date : **Mardi 4 Mars 2025**
9h – 13h

Lieu : **Aix-en-Provence**

Durée : 4h

Intervenante : **Pascale THIRION-DANTI,**
Expert-Comptable

Tarif : **150 € HT - 180 € TTC**

Public : **Expert-comptable ou collaborateur de cabinet**
Prérequis : **aucun prérequis.**

Méthodes pédagogiques : **Exposé et échanges d'expériences. Tests pré-requis. Remise d'un support documentaire dématérialisé aux participants. Cas pratiques avec correction en commun et remise des corrigés. QCM de validation des connaissances en fin de session.**

Nombre minimum et maximum de stagiaires : **5 // 14**

• Objectifs :

Connaitre les règles comptables et fiscales concernant l'utilisation d'un véhicule professionnel - Maîtriser les différences en fonction du régime fiscal (BNC/BIC/IS) - Mesurer le risque d'une application erronée : risque social- risque fiscal.

• Contenu :

- **Règles communes aux différents régimes fiscaux** : Les durées d'amortissement - Sort des premiers loyers majorés - Les plafonds de déductibilité - Les véhicules hybrides ou électriques - Les taxes sur les véhicules neufs achetés : malus écologique, taxe au poids - Les règles de récupération de la TVA sur le carburant - La cession du véhicule ou la levée d'option d'achat du crédit-bail.

- **Les règles spécifiques BNC** : Le barème BNC - Le barème BIC - La règle de non-cumul - La part privée.

- **Les sociétés** : La TVS - Le Rescrit concernant les dérivés VP et les CTTE - Les notes de frais du dirigeant qui utilise sa voiture personnelle.

- **La mise à disposition d'un véhicule** : Les mentions du contrat de travail - La notion d'avantage en nature : calcul et justifications - Les incidences sociales et fiscales.

- **Le contrôle** : L'administration sociale : AN, IK - L'administration fiscale : justification effective des indemnités conformément à leur objet.

Les loueurs en meublés : initiation

Date : **Mardi 4 Mars 2025**
9h – 12h30

Lieu : **Aix-en-Provence**

Durée : 3h30

Intervenant : Frédéric SAOUCHI,
Expert-Comptable

Tarif : **150 € HT - 180 € TTC**

Public : Expert-comptable ou collaborateur de cabinet
Prérequis : aucun prérequis.

Méthodes pédagogiques : Exposé théorique ponctué
de cas pratiques. Support de formation. Réponses aux
questions des participants pendant la formation.
Evaluation de fin de formation pour valider les acquis
des connaissances.

Nombre minimum et maximum de stagiaires : 5 // 14

- Objectifs :

- Savoir maîtriser les particularités juridiques de la location meublée et mesurer les incidences fiscales.

- Contenu :

- La location meublée : Les particularités juridiques - Location meublée BIC vs para-hôtelier BIC - Les particularités comptables et fiscales.
- Statut du loueur en meublé au regard de l'impôt sur le revenu : Les amortissements - Les déficits en LMP et LMNP - Les plus-values en LMP et LMNP...

Les loueurs en meublés : spécificités

Date : **Mardi 4 Mars 2025**
13h30 – 17h

Lieu : **Aix-en-Provence**

Durée : 3h30

Intervenant : Frédéric SAOUCHI,
Expert-comptable

Tarif : **150 € HT - 180 € TTC**

Public : Expert-comptable ou collaborateur de cabinet
Prérequis : aucun prérequis.

Méthodes pédagogiques : Exposé théorique ponctué
de cas pratiques. Support de formation. Réponses aux
questions des participants pendant la formation.
Evaluation de fin de formation pour valider les acquis
des connaissances.

Nombre minimum et maximum de stagiaires : 5 // 14

- **Objectifs :**

- Savoir maîtriser les particularités juridiques de la location meublée et mesurer les incidences fiscales.

- **Contenu :**

- La location meublée.
- Le statut du loueur en meublé au regard de l'IR et statut du loueur en meublé au regard de l'ISF.
- Choisir sa structure d'exploitation : EI, SARL, SNC, SCI...

Traitement comptable de la liquidation-dissolution

Date : **Vendredi 7 Mars 2025**
9h – 13h

Lieu : **Aix-en-Provence**

Durée : 4h

Intervenante : **Pascale THIRION-DANTI,**
Expert-Comptable

Tarif : **150 € HT - 180 € TTC**

Public : Expert-comptable ou collaborateur de cabinet
Prérequis : aucun prérequis.

Méthodes pédagogiques : Exposé et échanges d'expériences. Tests pré-requis. Remise d'un support documentaire dématérialisé aux participants. Cas pratiques avec correction en commun et remise des corrigés. QCM de validation des connaissances en fin de session.

Nombre minimum et maximum de stagiaires : 5 // 14

• Objectifs :

Comprendre les principes de la dissolution et de la liquidation d'une société.

Maîtriser les écritures comptables spécifiques liées à ces procédures.

Connaître les obligations fiscales et les impacts de la liquidation et dissolution sur les comptes d'une société.

Savoir établir les documents comptables nécessaires à la clôture de la société en liquidation.

• Contenu :

1. Introduction à la liquidation et à la dissolution : Différences entre dissolution et liquidation ; Procédures légales et formalités ; Conséquences sur les associés, créanciers et salariés
2. Les étapes comptables de la dissolution : Arrêt des comptes avant liquidation ; Les écritures comptables à réaliser lors de la dissolution ; Impact fiscal de la dissolution
3. Le traitement comptable de la liquidation : Rôle du liquidateur ; Les écritures comptables de liquidation ; Le compte de liquidation ; Cas pratique
4. Conclusion et synthèse des bonnes pratiques : Récapitulatif des étapes comptables et fiscales ; Erreurs courantes et pièges à éviter ; Répondre aux questions et apporter des clarifications

Nous restons à votre disposition, pour toutes questions relatives aux modalités d'accès des personnes en situation de handicap.
Vous pouvez contacter notre référente handicap, Sabine FRESIA au 04 42 90 01 54.

Version du 3/01/2024.

Bien remplir la liasse fiscale BIC (EI, Sociétés à l'IR à et l'IS)

Date : **Lundi 10 Mars 2025**
9h – 17h

Lieu : **Aix-en-Provence**

Durée : 7h

Intervenante : **Pascale THIRION-DANTI,**
Expert-Comptable

Tarif : **300 € HT - 360 € TTC**

Public : **Expert-comptable ou collaborateur de cabinet**
Prérequis : **aucun prérequis.**

Méthodes pédagogiques : **Exposé théorique ponctué de cas pratiques. Support de formation. Réponses aux questions des participants pendant la formation.**
Evaluation de fin de formation pour valider les acquis des connaissances.

Nombre minimum et maximum de stagiaires : **5 // 16**

• Objectifs :

- Appliquer les principes de base de l'établissement de la liasse fiscale.
- Établir l'ensemble des feuillets fondamentaux de la liasse fiscale.
- Identifier les liaisons existantes entre les états afin d'effectuer les différents contrôles de validité.

• Contenu :

1 - Présentation des différentes liasses selon la nature juridique et la taille des sociétés

- Liasses récapitulatives 2065 ou 2031 et annexes selon le statut fiscal
- Spécificité du régime simplifié : états 2033-A et suivants).

2 - Obligations des Entreprises Individuelles et des sociétés (passibles de l'Impôt sur les Sociétés (IS) et passibles de l'Impôt sur le Revenu (IR))

- Rappel des obligations comptables à la tenue de la comptabilité.
- Déclaration des résultats : imprimé n°2031, annexes n°2031 bis.
- Déclaration des résultats : imprimé n°2065, annexes n°2065 bis et 2065 ter.

3 - Les documents à joindre à la déclaration des résultats

- Entreprises Individuelles(Tableaux comptables & fiscaux : n°2033-A à 2033-F)
- Sociétés(Tableaux comptables : n°2050 à n°2057.

Tableaux fiscaux : n°2058-A : examen détaillé des principales charges réintégrables & des produits déductibles, calcul de l'IS, méthodologie d'établissement de la liasse n°2058-A, déficits et provisions non déductibles n°2058-B : transfert des imputations de crédit d'impôt de l'état récapitulatif n°2065 sur l'état n°2058-B, tableau d'affectation du résultat et renseignements divers n°2058-C, détermination des plus et moins values n°2059-A à 2059-D, détermination de la valeur ajoutée produite n°2059-E, composition du capital social n°2059-F et filiales et participations n°2059-G

Nous restons à votre disposition, pour toutes questions relatives aux modalités d'accès des personnes en situation de handicap.
Vous pouvez contacter notre référente handicap, Sabine FRESIA au 04 42 90 01 54.

Version du 3/01/2024.

Date : **Mardi 11 Mars 2025**
9h - 12h

EN VISIO

Durée : 3h

Intervenant : Frédéric SAOUCHI
Expert-Comptable

Tarif : **Gratuit pour les adhérents,**
180 € TTC pour les non-adhérents

Public : Adhérents, chefs d'entreprises ou salariés.
Prérequis : aucun

Méthodes pédagogiques : Le support de la formation sera envoyé par mail aux participants après avoir assisté au webinaire.

- Objectifs :

Maîtriser les particularités juridiques de la location meublée et mesurer les incidences fiscales.

- Contenu :

- **La location meublée** : Les particularités juridiques – Location meublée BIC vs para-hôtelier BIC- Les particularités comptables et fiscales.

- **Statut du loueur en meublé au regard de l'impôt sur le revenu** : Les amortissements – Les déficits en LMP et LMNP – Les plus-values en LMP et LMNP...

Actualité Loi de financement de la Sécurité Sociale

Date : **Mardi 11 Mars 2025**
9h – 13h

Lieu : **Aix-en-Provence**

Durée : 4h

Intervenante : **Virginie CADOUIN,**
Avocate en droit social

Tarif : **175 € HT - 210 € TTC**

Public : **Expert-comptable ou collaborateur de cabinet**
Prérequis : **aucun prérequis.**

Méthodes pédagogiques : **Exposé et échanges d'expériences. Tests pré-requis. Remise d'un support documentaire dématérialisé aux participants. Cas pratiques avec correction en commun et remise des corrigés. QCM de validation des connaissances en fin de session.**

Nombre minimum et maximum de stagiaires : **5 // 14**

• Objectifs :

- Être à jour de l'ensemble des thèmes marquants de l'actualité sociale.
- Mesurer la portée pratique des évolutions légales, réglementaires et jurisprudentielles en matière sociale.
- Appréhender les obligations qui en résultent pour l'employeur.
- Sécuriser sa pratique sociale au quotidien.

• Contenu :

- Décryptage de l'actualité législative et réglementaire récente (congrés payés, assurance chômage, partage de la valeur, contre-visite médicale patronale, loi de simplification, information des salariés sur la relation de travail, présomption de démission, proposition de CDI à l'issue d'un CDD, etc...).
- Tour d'horizon de l'actualité jurisprudentielle en matière de relation individuelle de travail et point sur les obligations qui en découlent pour l'employeur : Embauche (période d'essai, CDD et contrats spécifiques, etc...) - Durée du travail, forfaits, repos et contrôle du temps du travail - Exécution du contrat (télétravail, non-concurrence, mobilité, etc...) - Rémunération, avantages en nature et frais - Qualité de vie au travail, retrait, risques psychosociaux et harcèlement - Discrimination et égalité de traitement - Maladie, accident, maternité et arrêt de travail - Vie privée du salarié et obligation de loyauté et de neutralité - Pouvoir de direction de l'employeur - Rupture du contrat de travail (licenciement pour inaptitude, faute et motif économique, rupture de période d'essai et rupture conventionnelle) - Contentieux social.

Nous restons à votre disposition, pour toutes questions relatives aux modalités d'accès des personnes en situation de handicap.
Vous pouvez contacter notre référente handicap, Sabine FRESIA au 04 42 90 01 54.

Version du 3/01/2024.

L'impôt sur les revenus : généralités

Date : **Mardi 18 Mars 2025**
9h – 17h

Lieu : **Aix-en-Provence**

Durée : 7h

Intervenant : Frédéric SAOUCHI, Expert-comptable

Tarif : **300 € HT - 360 € TTC**

Public : Expert-comptable ou collaborateur
Prérequis : aucun prérequis.

Méthodes pédagogiques : Exposé théorique ponctué de cas pratiques. Support de formation. Réponses aux questions des participants pendant la formation.
Evaluation de fin de formation pour valider les acquis des connaissances.

Nombre minimum et maximum de stagiaires : 5 // 16

• Objectifs :

Comprendre les grands principes des revenus des activités professionnelles - Remplir la déclaration des revenus d'activité professionnelle d'un client.

• Contenu :

- Introduction
- Les traitements, salaires, pensions et rentes viagères
- Les rémunérations des dirigeants de société
- Les bénéfices industriels et commerciaux (BIC)
- Les bénéfices non commerciaux (BNC)
- Les bénéfices agricoles (BA)
- Les revenus fonciers
- Les revenus mobiliers
- Les plus-values immobilières, sur valeurs mobilières, sur biens meubles et professionnelles.

Nous restons à votre disposition, pour toutes questions relatives aux modalités d'accès des personnes en situation de handicap.
Vous pouvez contacter notre référente handicap, Sabine FRESIA au 04 42 90 01 54.

Version du 3/01/2024.

La déclaration 2035, spécial professions libérales

Date : **Mardi 25 Mars 2025**
9h - 12h30

Lieu : **Aix-en-Provence**

Durée : 3h30

Intervenante : Charlotte MARTINI,
Expert-Comptable

Tarif : **Gratuit pour les adhérents,**
180 € TTC pour les non-adhérents

Public : Adhérents, chefs d'entreprises ou salariés
Prérequis : aucun prérequis.

Méthodes pédagogiques : Exposé théorique émaillé
d'exemples concrets. Évaluation de fin de formation
pour valider les acquis des connaissances. Support de
formation. Evaluation de fin de formation pour valider
les acquis des connaissances.

Nombre minimum et maximum de stagiaires : 5 // 16

- **Objectifs :**
 - Comprendre le régime des BNC.
 - Apprendre à compléter la déclaration n° 2035
- **Contenu :**
 - Caractéristiques des BNC : Définition d'un BNC - Les régimes d'imposition Les règles d'imposition.
 - Description de la déclaration n 2035.
 - Les immobilisations, amortissements et plus-values : Le patrimoine professionnel - Sortie des éléments du patrimoine personnel.
 - Spécificités relatives aux recettes et aux dépenses - Détail des déclarations 2035 A et 2035 B : Les recettes - Les dépenses déductibles.
 - Les imprimés des renseignements complémentaires.

Nous restons à votre disposition, pour toutes questions relatives aux modalités d'accès des personnes en situation de handicap.
Vous pouvez contacter notre référente handicap, Sabine FRESIA au 04 42 90 01 54.

Version du 3/01/2024.

Impôt sur les revenus : les spécificités

Date : **Mercredi 26 Mars 2025**
9h – 17h

Lieu : **Aix-en-Provence**

Durée : 7h

Intervenant : Frédéric SAOUCHI,
Expert-Comptable

Tarif : **300 € HT - 360 € TTC**

Public : Expert-comptable ou collaborateur de cabinet
Prérequis : aucun prérequis.

Méthodes pédagogiques : Exposé théorique ponctué de cas pratiques. Support de formation. Réponses aux questions des participants pendant la formation.
Evaluation de fin de formation pour valider les acquis des connaissances.

Nombre minimum et maximum de stagiaires : 5 // 14

- **Objectifs :**

- Comprendre les grands principes des revenus des activités professionnelles.
- Maîtriser la fiscalité des revenus fonciers.

- **Contenu :**

- Introduction.
- Les différents revenus catégoriels.
- Ce qui change cette année.
- Focus sur les revenus fonciers.

Nous restons à votre disposition, pour toutes questions relatives aux modalités d'accès des personnes en situation de handicap.
Vous pouvez contacter notre référente handicap, Sabine FRESIA au 04 42 90 01 54.

Version du 3/01/2024.

Pourquoi souscrire un contrat de prévoyance ?



• Objectifs :

Pour les indépendants, être conscient des carences de la protection sociale des régimes généraux, et connaître les solutions apportées par les régimes complémentaires.

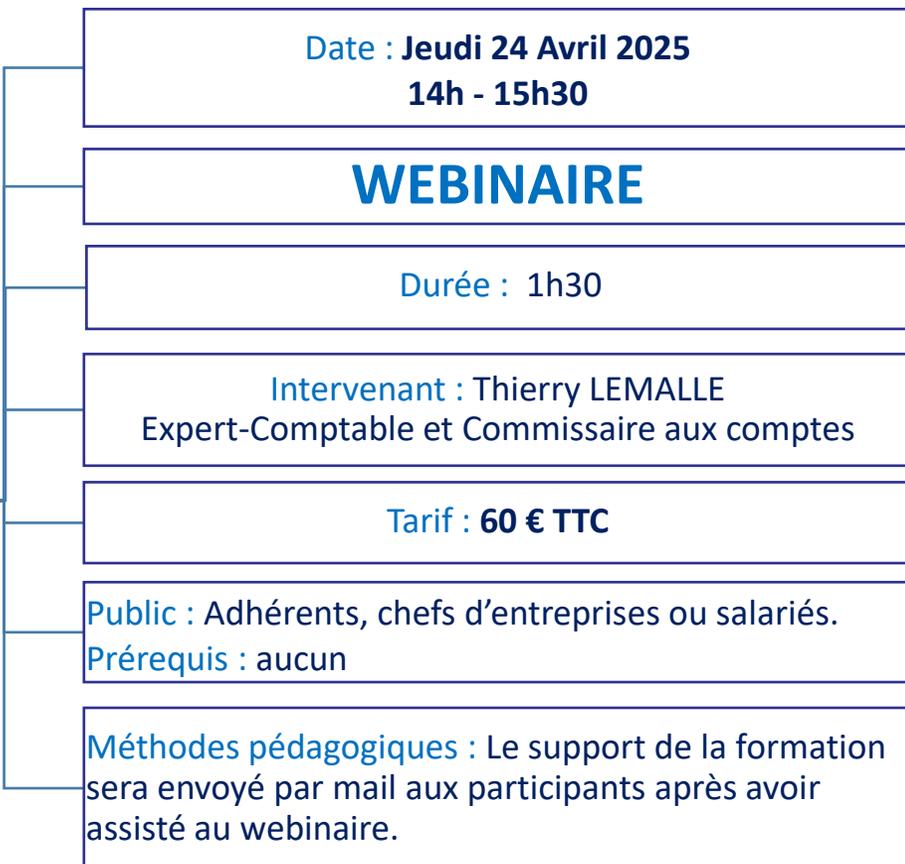
Anticiper les conséquences d'un arrêt de travail, d'une invalidité ou d'un décès, protéger sa famille et son entreprise.

• Contenu :

- Définition de la prévoyance.
- Le statut du chef d'entreprise et sa rémunération.
- Les différents régimes obligatoires de prévoyance.
- La couverture des régimes obligatoires.
- Les carences des régimes obligatoires.
- Les risques couverts par les régimes complémentaires.
- Le coût des régimes complémentaires.
- La déduction « Madelin » des cotisations.
- Exemples.
- Les points de vigilance des conditions générales des contrats.

Nous restons à votre disposition, pour toutes questions relatives aux modalités d'accès des personnes en situation de handicap.
Vous pouvez contacter notre référente handicap, Sabine FRESIA au 04 42 90 01 54.

Version du 3/01/2024.



- **Objectifs :**

Maîtriser l'essentiel de la fiscalité et du régime social du statut de loueur en meublé.

- **Contenu :**

- Critères d'identification : professionnel ou non professionnel ?
- Le régime fiscal du LMP et du LMNP : conséquences sur votre imposition
- Le régime social du LMP et du LMNP : montant des cotisations sociales.
- Conséquences lors de la vente.

Date : **Mardi 20 Mai 2025**
14h - 15h

WEBINAIRE

Durée : 1h

Intervenante : **Françoise LEMALLE**
Expert-Comptable et Commissaire aux comptes

Tarif : **60 € TTC**

Public : Adhérents, chefs d'entreprises ou salariés.
Prérequis : aucun

Méthodes pédagogiques : Le support de la formation sera envoyé par mail aux participants après avoir assisté au webinaire.

- **Objectifs :**

Pouvoir calculer l'incidence fiscale des différents modes de détention d'un véhicule.

- **Contenu :**

- Immobilisations et amortissements : que peut-on déduire ?
- Le crédit-bail : quel est le montant déductible ?
- La location : quel est le montant du loyer déductible ?
- Les frais accessoires : assurances, carburant, réparations.
- Le cas particulier des IK (indemnités kilométriques) pour les professions libérales.
- Synthèse : tableau comparatif.

Date : Judi 22 Mai 2025 19h-21h
WEBINAIRE
Durée : 2h
Intervenant : Patrick RAUCH, FORMATION
Tarif : GRATUIT
Public : Tout public Prérequis : aucun prérequis.
Méthodes pédagogiques : Exposé sous forme de webinaire.
Nombre minimum et maximum de stagiaires : 5 //30

- Objectifs :

Présentation et comprendre ce qu'il se cache derrière le terme Intelligence Artificielle, afin de pouvoir l'utiliser au quotidien.

- Contenu :

L'Intelligence Artificielle peut vraiment accompagner les cabinets dans la mise au point d'outils et des processus pour fluidifier la collaboration de l'ensemble des équipes, automatiser des travaux, faire de la veille réglementaire, créer des synthèses de rapports, envoyer des mails de rappels et de suivi aux clients.

A l'issue de ce webinaire, le public intéressé pourra s'inscrire à une journée de formation en présentiel où les grands principes seront abordés, avec alternance de démonstrations et de réalisations.

Les conséquences fiscales de la cession de votre entreprise pour vous, Indépendants à l'impôt sur le revenu



• Objectifs :

Connaître les régimes de taxation applicables lors de la cession de votre activité (indépendants à l'IR).

• Contenu :

- Le régime des plus-values professionnelles.
- La différence entre exonération et report.
- Le régime de droit commun.
- Revue des principaux cas d'exonération : Les petites entreprises (article 151 septies) - La valeur des éléments transmis (article 238 quindecies) - Le départ à la retraite - Les apports à une société.



- Réunion d'information

La facture électronique est un des grands projets de l'Etat qui débutera dès septembre 2026.

Un grand nombre d'entreprises sera concerné dès cette date avec l'obligation de pouvoir recevoir les factures émises sous ce format. L'obligation d'émission de factures électroniques, pour les TPE, interviendra plus tard.

Autour d'un petit déjeuner, cette réunion, en coordination avec la Direction des finances publiques, a pour but de vous informer et de répondre à vos éventuelles interrogations.

Spécificités sociales et paie des Hôtels-Cafés-Restaurants

Date : **Mardi 17 Juin 2025**
9h – 17h

Lieu : **Aix-en-Provence**

Durée : 7h

Intervenante : **Françoise PICCA, Expert-Comptable
GEST'FORM**

Tarif : **300 € HT - 360 € TTC**

Public : **Expert-comptable, collaborateur ou
gestionnaire de paie**
Prérequis : **aucun prérequis.**

Méthodes pédagogiques : **Exposé et échanges
d'expériences. Tests pré-requis. Remise d'un support
documentaire dématérialisé aux participants. Cas
pratiques avec correction en commun et remise des
corrigés. QCM de validation des connaissances en fin
de session.**

Nombre minimum et maximum de stagiaires : **5 // 14**

• Objectifs :

Identifier les spécificités du droit social des HCR. – Mettre à jour ses connaissances sur la CCN des HCR.

A la fin de la formation, les participants seront à même de gérer un dossier social du secteur HCR et de convaincre de leur connaissance du sujet.

• Contenu :

Introduction : Le droit du travail et la convention collective.

1ère partie : Le contrat de travail : les différents types de contrats (extras, saisonniers, étrangers), les mentions du contrat (classification et salaire, période d'essai, clauses particulières).

2ème partie : Les modalités du contrat : durée et aménagement du temps de travail, les congés (repos hebdomadaire, jours fériés, congés payés), la composition du salaire (nourriture, heures complémentaires, supplémentaires, mutuelle).

3ème partie : Rupture du contrat de travail : les indemnités de fin de contrat, la retraite.

EXCEL POWER BI : Découverte collaborateurs de cabinets

Date : **Judi 19 Jun 2025**
9h – 17h

Lieu : **Aix-en-Provence**

Durée : 7h

Intervenant : **Patrick RAUCH,**
FORMATION

Tarif : **300 € HT - 360 € TTC**

Public : **Tout public ayant des connaissances EXCEL**
Prérequis : **aucun prérequis.**

Méthodes pédagogiques : **Exposé et échanges d'expériences. Tests pré-requis. Remise d'un support documentaire dématérialisé aux participants. Cas pratiques avec correction en commun et remise des corrigés. QCM de validation des connaissances en fin de session.**

Nombre minimum et maximum de stagiaires : **5 // 14**

Vous êtes comptable et vous souhaitez apprendre à utiliser Power BI pour créer des rapports et des tableaux de bord ? Rejoignez notre formation d'une journée pour découvrir les techniques de Power BI adaptées à votre métier et améliorer votre productivité !

• Objectifs :

- Manipuler le logiciel Power BI pour des applications pratiques au sein du cabinet comptable.
- Maîtriser les fonctionnalités de base de Power BI.
- Utiliser Power BI pour l'analyse et la visualisation des données comptables.

• Contenu :

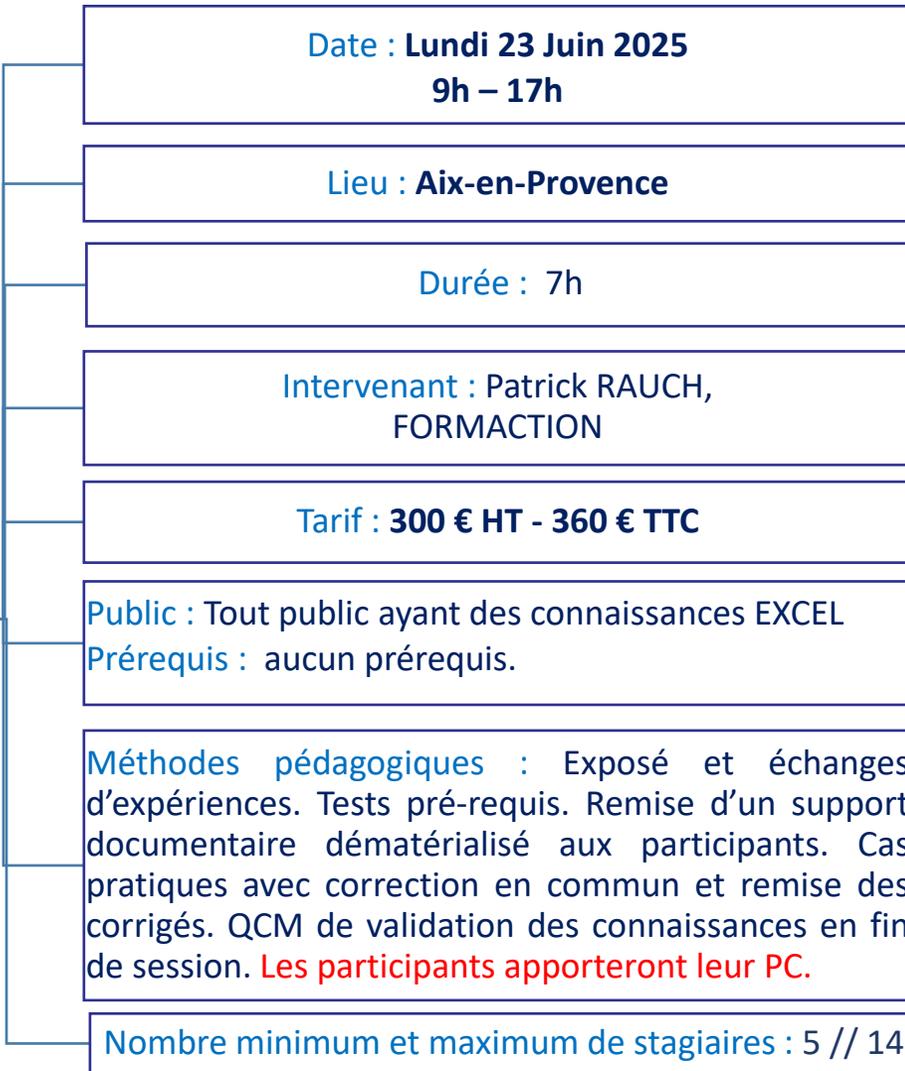
Session 1 : Introduction à Power BI (Présentation de Power BI et de ses principales fonctionnalités - Exploration de l'interface utilisateur de Power BI Desktop - Importation des données comptables dans Power BI).

Session 2 : Création de visualisations de base (Création de tableaux de bord interactifs - Utilisation des visualisations de base (graphiques, tableaux, cartes, etc...)) - Personnalisation des visualisations (mise en forme, titres, couleurs, etc...).

Session 3 : Analyse et exploration des données (Utilisation des filtres pour interagir avec les données - Création de mesures et de colonnes calculées pour l'analyse financière - Utilisation de fonctions simples de manipulation des données).

Session 4 : Partage et diffusion des rapports (Publication des rapports sur Power BI Service - Partage des rapports avec les collègues et les clients - Configuration des autorisations d'accès).

Nous restons à votre disposition, pour toutes questions relatives aux modalités d'accès des personnes en situation de handicap.
Vous pouvez contacter notre référente handicap, Sabine FRESIA au 04 42 90 01 54.



• Objectifs :

Utiliser l'intelligence artificielle au quotidien.

Apprendre à générer un rapport à l'I.A. à partir d'un tableau de données, d'un graphique voire d'analyse selon des angles spécifiques.

Savoir mettre au point des outils et des processus pour fluidifier la collaboration de l'ensemble des équipes, automatiser des travaux, faire de la veille règlementaire, créer des synthèses de rapports, envoyer des mails de rappels et de suivi aux clients.

• Contenu :

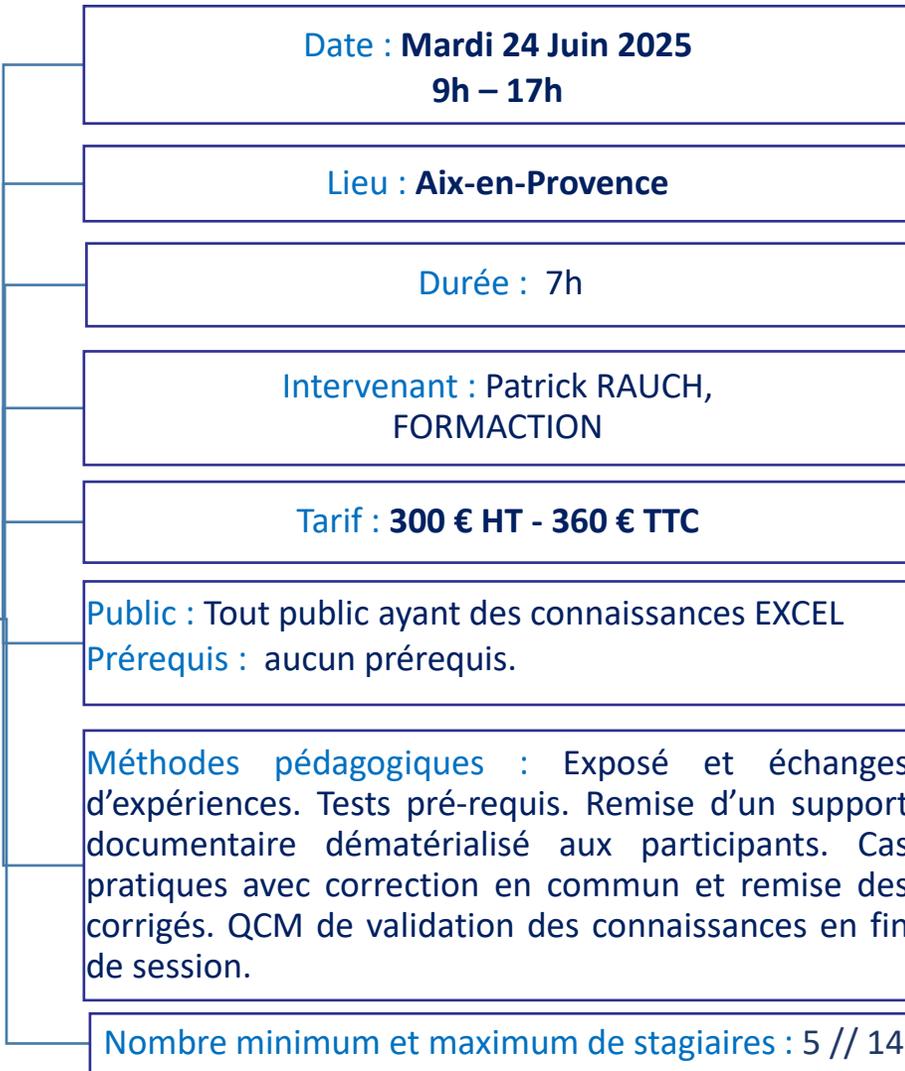
Comprendre ce qui se cache derrière le terme intelligence artificielle (les différentes IA en ligne et leurs spécificités, les outils pour bien travailler avec l'IA).

Création d'analyses sur des rapports : Adapter et personnaliser les rapports financiers selon les besoins spécifiques des clients, détecter des anomalies ou des fraudes potentielles dans les données comptables, utiliser des modèles prédictifs pour anticiper les tendances financières et proposer des stratégies adaptées, résumer des rapports financiers ou autres documents complexes.

L'I.A. comme support à la relation client

Optimiser les processus internes du cabinet : Aider à la planification et au suivi des projets de manière plus efficace - Envoyer des rappels pour les échéances importantes - Aider à vérifier que les pratiques comptables sont conformes aux normes en vigueur - Analyser et optimiser les processus internes pour une meilleure efficacité - Aider à documenter les procédures internes de manière claire et structurée.

Automatiser avec Chat GPT : Les services d'automatisation (Zapier, Make) - Notion de Trigger et d'Action Event - Créer ses propres scripts grâce à la clé API fournie par les IA - Mise en application : effectuer une veille sur les changements législatifs et réglementaires pertinents - Mise en application : automatiser l'envoi de courriels de rappel et de suivi aux clients - Mise en application : offrir un support client en temps réel via des chatbots ou des systèmes de ticketing.



Vous êtes comptable et vous souhaitez apprendre à utiliser Power BI pour créer des rapports et des tableaux de bord ? Rejoignez notre formation d'une journée pour découvrir les techniques de Power BI adaptées à votre métier et améliorer votre productivité !

- **Objectifs :**

- ✓ Maîtriser les fonctionnalités de base de Power BI.
- ✓ Utiliser Power BI pour l'analyse et la visualisation des données comptables.
- ✓ S'entraîner sur le logiciel Power BI pour des applications pratiques au sein du cabinet comptable.

- **Contenu :**

Analyse et exploration des données (Utilisation des filtres pour interagir avec les données - Création de mesures et de colonnes calculées pour l'analyse financière - Utilisation de fonctions simples de manipulation des données).

Partage et diffusion des rapports (Publication des rapports sur Power BI Service - Partage des rapports avec les collègues et les clients - Configuration des autorisations d'accès).

Exemples et cas pratiques correspondants aux besoins des cabinets.

Règlementation de la sous-traitance, prêt de main d'œuvre et contrat de mise à disposition

Date : **Jeudi 26 Juin 2025**
9h – 17h

Lieu : **Aix-en-Provence**

Durée : 7h

Intervenante : **Virginie CADOUIN,**
Avocate en droit social

Tarif : **350 € HT - 420 € TTC**

Public : **Expert-comptable ou collaborateur de cabinet**
Prérequis : **aucun prérequis.**

Méthodes pédagogiques : **Exposé et échanges d'expériences. Tests pré-requis. Remise d'un support documentaire dématérialisé aux participants. Cas pratiques avec correction en commun et remise des corrigés. QCM de validation des connaissances en fin de session.**

Nombre minimum et maximum de stagiaires : **5 // 14**

• Objectifs :

- Appréhender les différentes notions.
- Analyser le nouvel environnement législatif, réglementaire et jurisprudentiel.
- Sécuriser ses pratiques et celles de ses clients.

• Contenu :

- Mise à disposition, prêt de main d'œuvre, détachement, sous-traitance, prestation de service : définitions et distinctions.
- Prêt de main d'œuvre : contours et obligations pour l'entreprise. L'environnement juridique et son évolution.
- La méthode du prêt de main d'œuvre.
- Le statut du salarié mis à disposition.
- Détachement de salariés étrangers : précautions à prendre.
- Définition de la sous-traitance.
- Extension des obligations et responsabilités du donneur d'ordre / maître de l'ouvrage.
- Travail dissimulé, prêt de main d'œuvre illicite et marchandage : risques.
- Sanctions civiles, pénales et administratives encourues.
- Entreprises extérieures : les obligations réglementaires.
- Le plan de prévention et le protocole de sécurité.

Débitants de tabac et diffuseurs de presse : de la saisie au bilan

Date : **Vendredi 27 Juin 2025**
9h – 17h

Lieu : **Aix-en-Provence**

Durée : 7h

Intervenante : **Françoise PICCA, Expert-Comptable**
GEST'FORM

Tarif : **300 € HT - 360 € TTC**

Public : **Expert-comptable ou collaborateur de cabinet**
Prérequis : **aucun prérequis.**

Méthodes pédagogiques : **Exposé théorique ponctué de cas pratiques. Support de formation. Réponses aux questions des participants pendant la formation.**
Evaluation de fin de formation pour valider les acquis des connaissances.

Nombre minimum et maximum de stagiaires : **5 // 14**

• Objectifs :

- Identifier les opérations spécifiques des débitants de tabac et des diffuseurs de presse. Traduire en comptabilité ces opérations spécifiques, jusqu'au bilan.

A la fin de la formation, les participants auront les connaissances nécessaires à la tenue complète d'un dossier débitant de tabac et diffuseur de presse.

• Contenu :

- La règlementation de la profession.
- Le tabac : Les achats et les différentes commissions perçues, les autres achats, les ventes, les stocks (confié, crédit de stock, saisonnier).
- La presse : Les achats et les commissions perçues, les autres achats, les ventes, le stock, les différés.
- Les opérations de fin d'année : La TVA, les subventions, les fournisseurs, l'inventaire et sa finalité, le cut off des produits, les autres comptes.
- Extrapolation : Timbres poste, PMU, grattages, Loto, timbres fiscaux et amende, transferts d'argent, compte Nickel...
- Cession et cessation d'activité : Indemnité de fin d'activité, exonération Plus-value Petites entreprises.

Nous restons à votre disposition, pour toutes questions relatives aux modalités d'accès des personnes en situation de handicap.

Vous pouvez contacter notre référente handicap, Sabine FRESIA au 04 42 90 01 54.

Version du 3/01/2024.

Date : **Mardi 8 Juillet 2025**
9h – 12h30

Lieu : **Aix-en-Provence**

Durée : 3h30

Intervenant : Thierry MIGNOT, Expert-comptable

Tarif : **150 € HT - 180 € TTC**

Public : Expert-comptable ou collaborateur confirmé
Prérequis : aucun prérequis.

Méthodes pédagogiques : Exposé théorique ponctué de cas pratiques. Support de formation. Réponses aux questions des participants pendant la formation.

Evaluation de fin de formation pour valider les acquis des connaissances.

Nombre minimum et maximum de stagiaires : 5 // 16

- **Objectifs :**

Connaître les règles de base indispensables pour traiter le sujet TVA sur les dossiers du cabinet.

- **Contenu :**

1 - Introduction à la TVA

2 - Les principes fondamentaux de la TVA

3 - La déduction de la TVA

4 - Les obligations comptables liées à la TVA

TVA : grands principes et spécificités

Date : **Mardi 8 Juillet 2025**
13h30 – 17h30

Lieu : **Aix-en-Provence**

Durée : 3h30

Intervenant : Thierry MIGNOT, Expert-comptable

Tarif : **150 € HT - 180 € TTC**

Public : Expert-comptable ou collaborateur confirmé
Prérequis : aucun prérequis.

Méthodes pédagogiques : Exposé théorique ponctué de cas pratiques. Support de formation. Réponses aux questions des participants pendant la formation.
Evaluation de fin de formation pour valider les acquis des connaissances.

Nombre minimum et maximum de stagiaires : 5 // 16

- **Objectifs :**

Appliquer les dispositions particulières et savoir informer vos clients des obligations qui leur incombent en matière de TVA.

- **Contenu :**

Les particularités de la TVA dans certains secteurs (immobilier, bâtiment, restauration, tourisme et hôtellerie, secteur médical, énergies renouvelables, éducation, services numériques, navires et aéronefs, ventes à distance, opérations réalisées dans le cadre du commerce électronique).

La TVA et les opérations particulières (opérations intracommunautaires, exportations hors de l'Union Européenne, importations dans l'Union Européenne).

Conclusion

Date : **Mercredi 9 Juillet 2025**
14h – 17h30

Lieu : **Aix-en-Provence**

Durée : 3h30

Intervenant : Frédéric SAOUCHI,
Expert-Comptable

Tarif : **150 € HT - 180 € TTC**

Public : Expert-comptable ou collaborateur confirmé
Prérequis : aucun prérequis.

Méthodes pédagogiques : Exposé théorique ponctué
de cas pratiques. Support de formation. Réponses aux
questions des participants pendant la formation.
Evaluation de fin de formation pour valider les acquis
des connaissances.

Nombre minimum et maximum de stagiaires : 5 // 14

• Objectifs :

Aider les participants à examiner les conséquences des nouveautés majeures en matière fiscale, comptable et juridique.

Disposer d'une synthèse de cette actualité.

• Contenu :

- Actualités législatives et réglementaires

- Actualités jurisprudentielles

- Thématique d'actualité

Le détail sera déterminé en fonction des futures lois et jurisprudences.

Modalités d'inscription

- ▶ Les inscriptions sont à effectuer par mail grâce de la [fiche d'inscription](#) ou par l'Extranet.
- ▶ Les inscriptions sont possibles jusqu'à deux jours avant la formation dans la limite des places disponibles.
- ▶ Elles ne seront effectives qu'après réception du (ou des) règlement (s) correspondant (s).
- ▶ Une fois inscrit, vous recevrez la convention de formation par mail à nous renvoyer avec votre signature.
- ▶ La convocation à la formation arrivera par mail dans la semaine qui précède l'évènement.
- ▶ Le support sera envoyé par mail 1 à 2 jours avant la formation, sous réserve de réception de la convention signée.
- ▶ La facture correspondante vous sera adressée après participation à la formation.
- ▶ **En cas d'impossibilité à assister à l'une de nos formations, pensez à nous prévenir 4 jours avant cette formation. Dans le cas contraire, aucun remboursement ne sera effectué.**
- ▶ Le CGA Provence se réserve le droit d'annuler une formation si le nombre d'inscriptions est insuffisant. Vous serez dans ce cas prévenu 4 jours avant la date prévue et votre règlement vous sera renvoyé ou remboursé.

Renseignements & inscriptions :

Sabine FRESIA – 04 42 90 01 54 – sabine.fresia@cgaprovence.fr

Nous restons à votre disposition, pour toutes questions relatives aux modalités d'accès des personnes en situation de handicap. Vous pouvez contacter notre référente handicap, Sabine FRESIA au 04 42 90 01 54